



COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES  
CANTON DE FRIBOURG

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue de la Gare 12

1468 Cheyres

026 663 83 60

enfance@cheyres-chables.ch

# Rejoignez le Conseil des parents



## CONSEIL DES PARENTS (CdP)

Le Conseil des parents permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement scolaire et la commune. Il remplit les tâches en lien avec la vie de l'établissement scolaire et, après concertation avec la direction des écoles, peut proposer – soutenir et organiser différents actions ou activités en lien avec la vie scolaire. Il ne traite d'aucune situation individuelle et n'a pas de compétence décisionnelle.

- Vous souhaitez défendre les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général ?
- Vous avez des suggestions en lien avec la vie extrascolaire de l'établissement ?
- Vous voulez prendre part à l'organisation de différentes actions et activités au bénéfice des sorties scolaires ?

Alors rejoignez le Conseil des parents en nous envoyant votre candidature motivée à :

Commune de Cheyres-Châbles  
Rue de la Gare 12  
1468 Cheyres  
enfance@cheyres-chables.ch

- Les membres sont désignés pour une durée minimale de 3 ans et maximale de 5 ans et doivent avoir un enfant scolarisé dans notre cercle scolaire.